

 <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE</p>	<p>Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche Sous-Direction de la Politique des Formations de l'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Bureau des Enseignements Technologiques et Professionnels 1 ter, avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP <u>Dossier suivi par</u> : Joëlle GUYOT Tél : 01.49.55.52.06 Fax : 01.49.55.56.17 Réf. Interne : Réf. Classement :</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGER/POFEGTP/N2001-2087 Date : 04 SEPTEMBRE 2001</p>
--	---	--

Date de mise en application : session d'examen de
juin 2002

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche

Annule et remplace :

à
Messieurs les Directeurs régionaux
de l'agriculture et de la forêt

☞ Nombre d'annexes :

**Objet : Durée de l'épreuve E4 «Mathématiques» du baccalauréat professionnel «Technicien-
Conseil-Vente en animalerie».**

**Bases juridiques: arrêté du 3 août 1999 portant création du baccalauréat professionnel
«Technicien-Conseil-Vente en animalerie».**

Résumé : modification de la durée de l'épreuve E4

MOTS-CLES : MATHEMATIQUES. BACCALAUREAT PROFESSIONNEL. ANIMALERIE. EVALUATION.

Plan de Diffusion	
<p>Pour exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administration centrale. - Directions régionales de l'agriculture et de la forêt - Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM - Inspection générale de l'agriculture - Hauts-commissariats de la République des TOM - Conseil général de l'agronomie - Inspection de l'enseignement agricole - Etablissements public nationaux et locaux d'enseignement agricole - Unions nationales fédératives d'établissements privés 	<p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisations syndicales de l'enseignement agricole public - Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Cette note de service a pour objet d'informer que la durée de l'épreuve E4 «Mathématiques» du baccalauréat professionnel, spécialité «Technicien-Conseil-Vente en animalerie», initialement d'une heure, est portée à deux heures, à compter de la session d'examen de juin 2002.

La Chargée de Sous-direction

Brigitte FEVRE